

TARIFICATION*

Référence aux articles 1, 2, 4, 5 et 6 de la politique d'utilisation du territoire

Catégories	Tarif	Autres compensations
Activité SANS droit d'entrée Référence à l'Article 5 de la politique		
1. Activité majeure	400 \$ + 150 \$ / jour + tx	Pertes de revenus, s'il y a lieu, pour toutes activités de la CCBN. (ex. : Bus d'Abraham). Pour toutes activités, voir note en bas de page.
2. Activité importante	300 \$ + 150 \$ / jour + tx	
3. Activité mineure	200 \$ + 100 \$ / jour + tx	
4. Activité éducative ou communautaire	Aucun frais	
5. Rassemblement civique	400 \$ + 150 \$ / jour + tx	
6. Tournage	400 \$ + 150 \$ / jour + tx À l'exception d'un projet étudiant, média ou promotion de la ville de Québec ou des plaines d'Abraham	
7. Prise de photos	200 \$ + 100 \$ / jour + tx Tarif applicable à un OBL seulement	
8. Mariage	150 \$ + tx	
9. Fermeture partielle	1 000 \$ + tx	
Activité AVEC droit d'entrée Référence à l'article 6 de la politique		
1. organisé par un OBL	Prix plancher 20 000 \$ / prix plafond 50 000 \$ selon le nombre de billets vendus + 1 000 \$ / jour de frais d'occupation du site + tx	Pertes de revenus, s'il y a lieu, pour toutes activités de la CCBN. (ex. : Bus d'Abraham). Pour toutes activités, voir note en bas de page.
2. organisé par un OBNL	25 % x 1 000 \$ / jour de frais d'occupation du site + tx	

***CERTAINES EXCEPTIONS PEUVENT S'APPLIQUER.**

NOTE : pour toutes activités : les dépenses de la CCBN devront être remboursées par les détenteurs d'une autorisation d'occupation, notamment mais sans s'y limiter, pour les services rendus dont la sécurité déployée, la remise en état du site et la réparation de terrain (à leur frais, par notre entrepreneur), l'agent de liaison, l'électricité, le stationnement, la gestion des déchets, etc.